

Lotfi Halfaoui. *Consultant expert*

«Sommet de Copenhague : un leurre savamment orchestré»

Lotfi Halfaoui est expert agréé en risques industriels, expert judiciaire auprès des tribunaux, expert en environnement, auditeur en efficacité énergétique et enfin auditeur certifié ISO 14001. Il est l'auteur de nombreuses communications et travaux, notamment en ce qui concerne les études d'impact et de dangers et d'expertises environnementales. Actuellement, il mène une étude sur l'impact de l'entrée en vigueur de la directive européenne REACH (Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) sur l'économie nationale. Il nous livre en exclusivité ses premières constatations.

En taxant les produits qui sont sources d'émissions de CO₂, la taxe carbone devrait permettre aux pays les plus industrialisés de réduire leurs émissions de CO₂, et donc de respecter leurs engagements nationaux, communautaires et internationaux de maîtrise de ces émissions. Qu'en est-il pour les pays en voie de développement, à l'instar de l'Algérie ?

La taxe carbone est une émanation de l'Union européenne et la France en a fait un outil de sa stratégie de communication en matière environnemental puisqu'elle a délibérément légiféré unilatéralement pour financer sa démarche.

De fait, il devient inexact de penser que les pays industrialisés se sont «autoflagellés» financièrement en s'imposant cet impôt supplémentaire pour réduire leurs émissions de CO₂. Il y a d'autres moyens de réduction d'émissions de CO₂.

Pour notre pays, il me semble que la stratégie à envisager dans le cadre d'un plan national doit reposer à la fois sur la planification de mesures d'adaptation et de mesures d'atténuation, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La réflexion de ce plan portera sur trois (03) vecteurs : le premier traitera de thèmes considérés comme transversaux : l'eau, la biodiversité, la santé et les risques naturels. Le second s'occupera des secteurs d'activité menacés : l'agriculture, les forêts, la pêche, l'énergie, le tourisme, les infrastructures et enfin le dernier se penchera sur les questions de gouvernance, de connaissances, d'éducation et de financement.

La réduction des émissions de CO₂ est complexe et fait intervenir beaucoup de secteurs et non pas une simple application d'une pénalité ou taxe financière.

Sur quels produits portera la taxe carbone ?

La taxe carbone porte essentiellement sur les énergies fossiles. Bien étrange cette sélection de produits ! La raison invoquée par la France, c'est que l'énergie fossile n'est pas une énergie propre, et que la consommation de cette énergie (pétrole, gaz, charbon, GPL) pèse lourdement sur le bilan des émissions de CO₂. Tout ceci n'est pas juste, car l'électricité consommée en France, par exemple, a une empreinte carbone plus négative, et de loin, que le gaz naturel.

Nous pouvons citer l'incinération des déchets dans les pays industrialisés et la production de biogaz (méthane) de ces déchets qui est 22 fois plus impactante que le CO₂. Au sein des pays

industrialisés, la taxe carbone n'est pas arrivée par hasard en cette période de renégociation du traité de Kyoto à Copenhague.

Elle répond à une stratégie de communication politique afin de proposer des mesures encore plus contraignantes aux pays pauvres pour leur développement, d'une part, et d'autre part les calculs d'experts font apparaître que les économies d'énergie contribueront plus à la lutte contre le réchauffement que les énergies renouvelables ou le nucléaire.

L'évaluation du prix économique du changement climatique estime que l'inaction pourrait coûter 5% du PNB mondial par an, voire 20% dans le scénario le plus pessimiste. Par opposition, une politique de réduction des rejets de gaz à effet de serre coûterait 1% du PNB par an.

Au sommet de Copenhague, se trouvent les trois plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) : la Chine, les Etats-Unis et l'Union européenne (en 2007, ils représentaient respectivement 21%, 20% et 14% des émissions mondiales de GES). Ce sommet n'est-il pas finalement un leurre pour faire partager la facture aux pays les moins polluants ?



Oui, bien entendu. La Chine, et à des degrés moindre l'Inde, le Brésil, sont des pays devenus «nouvellement» polluants. Mais les Etats-Unis et l'Europe sont historiquement des pays pollueurs.

Ces même pays ont carrément interdit l'implantation de complexes sidérurgiques, chimiques, pétrochimiques dangereux et polluants pour les imposer aux pays émergents sous des vocables séduisants comme le concept «d'industrie industrialisante».

Plus grave encore, nous assistons de la part des pays industrialisés à un refus de transfert de technologie vers les pays émergents pour réduire ou contenir l'effet de serre, et toute l'aide et l'assistance de ces pays ne sont proposées que sous une forme mercantile et commerciale, au seul profit des pays industrialisés.

Ceci dénote l'exclusion de toute responsabilité des pays industrialisés, bien qu'elle soit historiquement avérée.

Les pays industrialisés parlent uniquement de partage. Ce n'est pas l'esprit de Kyoto qui a véhiculé une équité, une responsabilité morale, un sens aigu des engagements, ce qui n'est nullement le cas de celui de Copenhague. Je répondrai par l'affirmative sur le leurre orchestré à Copenhague.

Si une seule des trois puissances (UE, Etats-Unis et Chine) se tenait à l'écart d'un éventuel accord à Copenhague, celui-ci serait privé de toute portée réelle...

Oui, mais la Chine en tant que pollueur a bien négocié sa stratégie. En tant que nouvelle puissance économique mondiale, elle a obtenu des «arrangements», des aides financières des anciens et historiques pollueurs pour l'effort qu'elle fera. Ce deal a été obtenu par l'Inde, puis par le Brésil. On a assisté à «une compréhension» de la situation en Pologne avec ses mines de charbon, etc.

L'accord de Copenhague ne sera un succès que s'il donne au monde les moyens de contenir l'augmentation moyenne des températures sous la barre de 2°C. Au-delà, le dérèglement du climat aura des conséquences catastrophiques et irrémédiables...

Les nations industrialisées disposent des plus importantes ressources financières et technologiques. Elles doivent donc réduire massivement leurs émissions, mais aussi aider les pays du Sud à réduire les leurs et à s'adapter aux impacts.

Il me semble que de telles réunions à l'échelle planétaire semblent répondre à une gigantesque mise en scène réalisée au profit des pays nantis les plus industrialisés.

Le rapport de force géostratégique international est tel que ce sera encore et encore les plus mal lotis qui paieront la note de ce réchauffement climatique sous les yeux d'un panel de pays riches insensibles au désarroi des pays frappés de sécheresse, de malnutrition, etc. Je pense que l'irresponsabilité des pays industrialisés, le non-respect séculaire des engagements pris ou à prendre, fait qu'un accord à Copenhague est d'ores et déjà dépourvu de toute portée planétaire réelle.

88% de la population mondiale désire que Copenhague se traduise par des réductions contraignantes d'émission selon un sondage de la Banque mondiale.

Mais seule la moitié des personnes interrogées et moins de 40% des Américains trouvent le problème urgent. Quel est votre commentaire ?

J'ai consulté ce sondage de la Banque mondiale ainsi que les pays où ce sondage a été effectué. Les pays qui ont développé une communication agressive en matière environnementale ont répondu qu'ils étaient favorables à des mesures contraignantes, car les citoyens de ses pays étaient «préparés et conditionnés» par de tels messages et vivaient dans une aisance relative. Les Américains moins enclins aux préoccupations environnementales, puisque les

Etats-Unis ne sont pas signataires de la convention de Kyoto, sont plutôt plus réticents à un changement de leurs habitudes.

En Algérie, nous n'arrivons pas à nous situer et notre pays n'a pas jugé utile, à l'instar des pays producteurs d'hydrocarbure, d'impulser un plan de réduction d'émission de CO2 ambitieux, coordonné, et accompagné par une sensibilisation des citoyens. Nous relevons de timides initiatives sectorielles sans conséquences sur notre bilan carbone national et sur le comportement de nos managers d'entreprise et citoyens d'une façon générale.

Les pays du G7 ont rédigé leur propre document préparatoire. Celui-ci établit une sorte de «ligne rouge» fixée par 4 points non négociables : pas de «pic» de rejets ni de réduction contraignantes des émissions pour les pays en développement, pas de contrôle international des actions non financées par les pays industrialisés et de barrières commerciales au nom du climat imposées pour les exportations issues des pays en développement... **S. B.**